

REGLEMENT INTERIEUR

1.- INSCRIPTIONS

L'inscription au STUDIO DANSE ENERGIE est obligatoire et valable pour toute l'année scolaire quelle que soit l'activité choisie au sein du STUDIO.

2.- PAIEMENT DES COURS

Le paiement des cours doit être libellé à l'ordre de STUDIO DANSE ENERGIE.
Les abonnements sont payables à l'inscription.

STUDIO DANSE ENERGIE vous donne la possibilité d'étaler vos règlements.

Cet étalement est un service que STUDIO DANSE ENERGIE vous rend cela n'est en aucun cas une obligation.

STUDIO DANSE ENERGIE se réserve le droit d'encaissement du chèque ou des chèques en cas de non participation aux cours.

Conformément à l'article l'article L 221-18 du code de la consommation Aucune demande de remboursement ne sera acceptée. Lorsqu'une personne achète une place dans un cours cela signifie que nous ne vendons pas cette place à une autre personne.

3.- CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical d'aptitude est obligatoire pour l'ensemble des prestations qui sont pratiquées au STUDIO DANSE ENERGIE. (adultes et enfants).

4.- CONDITIONS PARTICULIERES

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'entrer à l'intérieur du Studio avec les poussettes, des patins à roulettes, des patinettes. Les chaussures doivent être retirées et laissées à l'entrée du STUDIO. Les papiers, les bouteilles, les mouchoirs etc... sont à jeter.

Il est important de rassembler vos affaires vos vêtements, manteaux, gilets, pantalons, ceintures. Pour les enfants, nous demandons aux parents de marquer les vêtements et chaussures au nom de l'enfant.

STUDIO DANSE ENERGIE n'est pas responsable des objets, des téléphones, des portefeuilles, des bijoux qui sont laissés au studio. Chacun est responsable de ses affaires.

Les toilettes doivent être respectées. Les serviettes et tampons hygiéniques sont à mettre dans la poubelle.

Il est interdit de fumer et de boire de l'alcool au sein du studio ou à ses abords.

Tout manquement à ces conditions sera sanctionné par une exclusion immédiate du STUDIO DANSE ENERGIE.

Une assurance responsabilité civile est obligatoire pour la participation aux représentations de STUDIO DANSE ENERGIE

5.- DROIT à L'IMAGE

Sauf réserve expressément exprimée, le présent règlement intérieur (adultes et parents pour les enfants mineurs) autorise STUDIO DANSE ENERGIE à filmer et publier des photos, vidéos sur tous supports publicitaires de STUDIO DANSE ENERGIE.

6.- AUTORISATION DE DEPLACEMENT

Studio Danse Energie est parfois amené à emmener certains élèves de l'école à des concours ou des représentations.

Le présent Règlement intérieur signé par vos soins (adultes et parents pour les enfants mineurs) autorise STUDIO DANSE ENERGIE à déplacer ces mêmes élèves aux concours et représentations.

7. TENUE VESTIMENTAIRE

Des consignes sont données en début d'année lors des inscriptions.

Les enfants : justaucorps – collant et chaussons de danse – et cheveux attachés

Pour les cours de modern' jazz et street jazz /hip hop il est obligatoire d'avoir des chaussures « propres » pour danser sur le tapis du studio.

8.- CONDITIONS D'EXCLUSION

Tous les manques de respect envers la salle – les élèves, professeurs et direction seront sanctionnés par une exclusion immédiate du STUDIO DANSE ENERGIE sans aucun remboursement de l'adhésion.